



# PRÉAVIS MUNICIPAL

N° 01-2023

du 1<sup>er</sup> mai 2023

adressé au Conseil communal

relatif à la

Demande de crédit de CHF 120'000.— pour la  
réfection du revêtement du parking et de la route  
d'accès adjacente au Battoir



Préavis municipal n° 01-2023, du 1<sup>er</sup> mai 2023, relatif à la demande de crédit de CHF 120'000.— pour la réfection du revêtement du parking et de la route d'accès adjacente au Battoir

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. PREAMBULE

Le parking public du Battoir sert de place de stationnement pour les locataires des salles du Battoir et du Cotterd ainsi que pour la voirie. Apparemment, il est très apprécié des utilisateurs des salles par sa proximité et représente un atout pour la location de ces salles communales.

Suite à l'usure du temps et à la dégradation du revêtement du parking et de la route d'accès adjacente au Battoir, la Municipalité a pris la décision d'entreprendre la réfection de celui-ci en enchaînant ces travaux à ceux des routes agricoles.

## 2. HISTORIQUE

Le goudronnage de ce parking qui était à l'origine en terre battue a eu lieu il y a environ 40 ans, au début des années 1980.

## 3. CONTEXTE ACTUEL

Les photos ci-après montrent l'état actuel du revêtement qui se faïence à plusieurs endroits et dans peu de temps apparaîtront les premiers nids de poules.

L'eau qui s'infiltre dans les fissures et le gel aggravent et accélèrent ce phénomène de détérioration du revêtement actuel.

En outre, l'écoulement des eaux de surface n'est pas optimal, car la voirie doit laver ses véhicules à cet endroit avec le risque de pollution que cela pourrait causer. La mise en place d'une cunette et d'un dépotoir résoudrait ce problème grâce à une évacuation efficace lors des lavages.





Préavis municipal n° 01-2023, du 1<sup>er</sup> mai 2023, relatif à la demande de crédit de CHF 120'000.— pour la réfection du revêtement du parking et de la route d'accès adjacente au Battoir

---

#### 4. DESCRIPTION DU PROJET

##### Travaux de génie-civil

Ils débuteront par une coupe et le fraisage du revêtement bitumeux, puis l'évacuation, le chargement, le transport et la mise en décharge de ces déchets. Ils continueront par une fouille et la mise en place d'un tuyau en PVC, d'une cunette en béton (rigole) avec grille en béton et, pour terminer, par un raccordement aux chambres existantes.

##### Travaux de revêtement

Ils commenceront par une reprise du coffre de fondation existant avec fourniture de grave pour stabiliser et régler le sol. Ensuite, ils se poursuivront par la reprise et mise à niveau des grilles et regards existants et, pour terminer, par la pose d'un revêtement bitumeux de 7 cm d'épaisseur.

##### Travaux de signalisation

Pour finir et après quelques semaines pour laisser le temps au bitume de bien s'aérer, nous procéderons au marquage des places de parc.

#### 5. MOTIVATION DE LA MUNICIPALITE

Au vu de l'état d'altération du revêtement du parking et de la route d'accès adjacente au Battoir, une réfection s'impose afin d'éviter que la dégradation actuelle s'accélère et devoir procéder à des réparations sommaires urgentes.

Ce parking public est utilisé autant par les locataires du Battoir que par ceux du Cotterd et la voirie.

De plus, cela permettra, par la mise en place d'un dépotoir pour récolter les eaux usées des lavages des véhicules de la voirie, d'être conforme aux normes anti-pollution en vigueur.

#### 6. PROCEDURE ET DELAIS DE REALISATION

Ce projet important reste dans le cadre de travaux d'entretien et ne nécessite aucune mise à l'enquête. En cas d'approbation du préavis par le Conseil communal, il est prévu de faire exécuter ces travaux consécutivement à ceux de la réfection des dessertes agricoles. Ils devraient durer environ 2-3 semaines.

#### 7. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ces travaux d'entretien permettront de conserver ce parking en bon état, ceci pour longtemps et ainsi nous offrirons aux utilisateurs de nos salles une place de stationnement adéquate sans se tordre les pieds dans des nids de poules.

#### 8. INCIDENCES FINANCIERES

Si ces travaux peuvent avoir lieu à la suite de ceux des dessertes agricoles, nous bénéficierons de la réduction de mise en place du chantier.



Préavis municipal n° 01-2023, du 1<sup>er</sup> mai 2023, relatif à la demande de crédit de CHF 120'000.— pour la réfection du revêtement du parking et de la route d'accès adjacente au Battoir

Dès lors, le montant des travaux de CHF 120'000.— TTC sera financé par la Commune par un emprunt dans l'établissement de son choix ou par la trésorerie courante, en fonction des liquidités de la Commune à ce moment-là.

## 9. CONCLUSIONS

Sur la base de tous les critères ci-dessus évoqués, la Municipalité soumet à votre approbation la demande de crédit de CHF 120'000.— pour la réfection du revêtement du parking et de la route d'accès adjacente au Battoir, et vous invite, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à bien vouloir prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- vu le préavis n° 01-2023, du 1<sup>er</sup> mai 2023, relatif à la demande de crédit de CHF 120'000.— pour la réfection du revêtement du parking du Battoir ;
- entendu le rapport de la / des Commission(s) chargée(s) de l'étude de cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

### DECIDE

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de réfection du revêtement du parking et de la route d'accès adjacente au Battoir ;
- d'octroyer un crédit d'investissement de CHF 120'000.— TTC ;
- de financer ces travaux par un emprunt dans l'établissement de son choix ou par la trésorerie courante, en fonction des liquidités de la Commune à ce moment-là ;
- d'amortir l'investissement par un prélèvement de CHF 120'000.— sur « Fonds de réserve pour travaux futurs », compte 9282.9.

Ainsi délibéré en séance de la Municipalité le 1<sup>er</sup> mai 2023, pour être soumis au Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

le syndic :

Pierre-Alain Karlen



la secrétaire :

Sophie Piccand



Préavis municipal n° 01-2023, du 1<sup>er</sup> mai 2023, relatif à la demande de crédit de CHF 120'000.— pour la réfection du revêtement du parking et de la route d'accès adjacente au Battoir

---

Délégué de la Municipalité : M. Roland Mooser, Municipal  
07a/06/2023/RMO/sp

Adopté par le Conseil communal dans sa séance du 15 juin 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

le président :

le secrétaire :

Yves Pellet

Kim Kauffmann